



Zéro déchet Québec



Charte de 20 engagements à la réduction pour les entreprises

Dans le respect des limites de nos employés et de nos fournisseurs, notre entreprise s'engage à :

En général

- Mettre en place un comité développement durable au sein de l'entreprise.
- Réparer le mobilier brisés lorsque possible. Sinon, en faire don à des groupes communautaires ou des organismes désignés pour la récupération de ces items.
- Fermer les lumières et les appareils électroniques en quittant le travail.
- Imprimer le moins souvent possible, sinon le faire recto verso et en mode brouillon, sans couleur.
- Éviter autant que possible les articles promotionnels et brochures papier. Privilégier l'envoi de courriel pour distribuer de l'information lors de présentation dans les congrès, foires et séminaires.

Dans la gestion de nos Technologies de l'information et des communications

- Limiter les envois massifs de courriels et supprimer les courriels ainsi que les documents, photos et vidéos inutiles sur les plateformes infonuagiques (Cloud). Utiliser un logiciel de gestion des courriels comme [Cleanfox](#).
- Faire affaire avec un hébergeur web écoresponsable qui utilise des serveurs alimentés par de l'énergie renouvelable.
- Une fois ou deux par an, organiser en collaboration avec les ressources du milieu une collecte de vieux appareils électroniques (cellulaires, ordinateurs, modems, écrans, claviers, etc.) et les remettre à un récupérateur officiel.

Durant les pauses et les repas

- Encourager la récupération et le compost au travail en mettant des bacs de récupération à disposition des employés et de la clientèle. Prévoir des boîtes de récupération de contenants consignés ([Consignaction](#)).
- Offrir des repas végétariens à la cafétéria et sensibiliser nos employés à manger bio, local et végétarien.
- Mettre à disposition de nos employés des plats, ustensiles et tasses à café réutilisables.
- Initier le frigo-partage entre nos employés pour aider à réduire le gaspillage alimentaire.

Dans les déplacements et les voyages d'affaires

- Offrir des incitatifs au transport actif (vélo, marche, trottinette...) ou en commun (bus, métro, train...). Ex. subventionner la passe mensuelle de transport en commun, mettre en place des infrastructures pour les vélos, etc.
- Favoriser les déplacements responsables (voyage d'affaires en train plutôt qu'en avion) et compenser pour les voyages en avion effectués. Autant que possible, choisir des hôtels ou hébergements écoresponsables.
- Développer une flotte de voitures électriques pour les livraisons ou faire appel à des services de livraison écoresponsables (livraison à vélo ou en voiture électrique). Installer des bornes de recharge pour voitures électriques et bénéficier d'une [subvention gouvernementale](#) à cet effet.

Au niveau de l'approvisionnement

- Favoriser l'achat d'appareils à faible consommation énergétique, durables et de bonne qualité (imprimantes, photocopieuses, ordinateurs, machine à café, etc.) Choisir des fournitures écoresponsables (papier 100% recyclé post-consumption, batteries rechargeables, claviers et souris avec fils ou rechargeables, etc.).
- Autant que possible, s'approvisionner localement et en vrac pour tous les besoins de l'entreprise.
- Développer une politique d'approvisionnement responsable. Mettre en place des mécanismes de vérification et d'audit des fournisseurs et sous-traitants, pour assurer le respect des normes établies dans cette politique.

Dans le développement de notre modèle d'Affaires

- Faire un bilan de l'empreinte carbone de l'entreprise et s'inscrire à des programmes de certification d'entreprise écoresponsable comme le programme [ICI on recycle](#) de RECYC-QUÉBEC, afin d'améliorer la gestion de nos déchets.
- Intégrer des pratiques écoresponsables et zéro déchet lors de l'organisation d'événements internes ou externes. Consulter le [Conseil québécois des événements écoresponsables](#).



Nom de l'entreprise : _____

Date : ____/____/____